

**Congrès et Expositions de Bordeaux - Aéro Defense Support (ADS) Show et UAV Show - 9, 10 et 11 septembre 2014 - Mérignac - Subvention de la Communauté urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation.**

**RESUME**

La société Congrès et Expositions de Bordeaux organise les 9, 10 et 11 septembre 2014 la deuxième édition du premier salon européen du Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) Aéronautique de défense, dénommé Aero Defense Support Show (ADS Show), ainsi que la troisième édition de l'UAV Show dédié aux systèmes de drones.

Ces deux événements se dérouleront sur la Base aérienne 106 de Mérignac et doivent permettre à tous les acteurs des domaines de la maintenance en condition opérationnelle et des drones de se réunir pour des rendez-vous d'affaires à vocation commerciale et technologique, soutenus par un programme de conférences et de tables rondes.

Le budget prévisionnel proposé pour l'organisation de ces deux manifestations s'élève à 1 735 000 € HT. La Communauté urbaine de Bordeaux est sollicitée pour un montant de 135 000 € HT, soit un montant similaire à celui dédié en 2012 au soutien des deux manifestations, alors que le budget global des deux manifestations a augmenté. La part de subvention publique passe ainsi de 47 % à 35 % entre 2012 et 2014 (et de 11 % à 8 % pour la Cub).

Ce soutien financier est prévu au budget 2014

L'opération est estimée à 135 000 €uros en dépenses

- Elle est prévue au budget principal dans l'exercice 2014  
 Son financement reste à déterminer : financement à dégager

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : 1 convention

**Congrès et Expositions de Bordeaux - Aéro Defense Support (ADS) Show et UAV Show - 9, 10 et 11 septembre 2014 - Mérignac - Subvention de la Communauté urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation.**

M. Josy REIFFERS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La société Congrès et Expositions de Bordeaux organise les 9, 10 et 11 septembre 2014 la deuxième édition du premier salon européen du Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) Aéronautique de défense, dénommé Aéro-Defense Support Show (ADS Show), ainsi que la troisième édition de l'UAV Show dédié aux systèmes de drones.

Ces deux événements se dérouleront sur la Base aérienne 106 de Mérignac et doivent permettre à tous les acteurs des domaines de la maintenance en condition opérationnelle et des drones de se réunir pour des rendez-vous d'affaires à vocation commerciale et technologique, soutenus par un programme de conférences et de tables rondes.

### **I/ Contexte**

Dans le cadre de son association au pôle de compétitivité Aerospace Valley, la région Aquitaine est aujourd'hui l'une des régions motrices de la filière Aéronautique Spatiale Défense dans le monde. Forte de son savoir-faire, la région Aquitaine, et en particulier la Métropole bordelaise, sont aujourd'hui présentes dans les plus grands programmes du secteur aéronautique : A380, A350, Rafale, Falcon, etc. ; et sur l'anticipation des innovations technologiques de demain (matériaux composites, avion électrique etc.).

Ainsi, le secteur aéronautique-spatial-défense (ASD) est aujourd'hui une filière industrielle stratégique pour la Métropole Bordelaise puisqu'il représente près de 20 000 emplois, avec 310 entreprises dont 9 établissements de grands groupes installés sur le territoire de la Cub.

Les perspectives de développement de ce secteur, couplées à une forte volonté politique visant à doter la métropole bordelaise d'un site dédié à ces activités, ont conduit à la création du parc technologique Bordeaux AEROPARC.

Sur le seul périmètre de l'Aéroparc, coexistent grands donneurs d'ordre (Dassault, Sabena Technics, Héralès, Thalès, EADS), un vaste réseau de TPE-PME sous traitantes et une

technopole aéronautique, Bordeaux Technowest, proposant une pépinière, un incubateur et un centre d'affaires.

Sont présentes, en outre, sur le territoire de la Cub des structures du ministère de la Défense avec notamment l'AIA de Floirac, la SIMMAD sur la BA 106 et en limite de la Cub l'Aérocampus de Latresne, centre de formation spécifique dédié aux métiers de la maintenance aéronautique tant civil que militaire. Par ailleurs, Le rapprochement du Commandement du Soutien des Forces Spéciales (CSFA) de la SIMMAD, qui constitue une nouvelle étape dans la réforme du MCO entreprise par le ministère de la Défense, offre ainsi de réelles opportunités pour le territoire communautaire dans la maintenance aéronautique militaire et civile.

Quant à la filière des drones, elle représente un domaine encore émergent avec un puissant vecteur d'innovation qui doit permettre de développer le tissu économique local et créer des emplois. Elle peut s'appuyer pour cela sur un ensemble d'acteurs complémentaires sur le territoire : laboratoires de recherche, grands groupes, réseau de PME/PMI innovantes, d'une zone d'essais pour drones civils au camp de Souge à Martignas-sur-Jalle.

## **II/ Présentation de la manifestation ADS Show :**

### **1. Bilan de la première édition (26 & 27 septembre 2012)**

La première édition de l'ADS Show avait accueilli près de 3 000 visiteurs sur 2 jours et avait pu compter sur la présence de 83 exposants (23 groupes internationaux, 35 PME, 13 organismes de formation, 38 Fédérations professionnelles et structure de développement, 7 entités du Ministère de la Défense).

A la suite de cet événement, les grands groupes internationaux avaient exprimé leur volonté de participer à une deuxième édition. L'objectif est donc de capitaliser sur le succès de cette première édition afin de donner au salon une véritable stature internationale.

### **2. Un événement dual à vocation mondiale**

Les objectifs de cette deuxième édition sont multiples, à savoir :

- **Donner au salon une stature internationale** par le développement de la présence de délégations étrangères (pavillons étrangers) et le développement des démonstrations techniques et dynamiques ;
- **Démultiplier concrètement le courant d'affaires** par la mobilisation des services achats des grands groupes partenaires et améliorer la mobilisation et l'implication des donneurs d'ordres militaires ;
- **Valoriser l'Aquitaine et en particulier la Métropole Bordelaise**, comme sites d'accueil pour les projets Aéronautiques et défense, par la mise en avant des savoirs faire et initiatives régionales et locales ;

Cette deuxième édition a un positionnement dual, à savoir :

- **activités militaires** : mutualisation des coûts, capacités industrielles fortes, ouvertures de nouveaux marchés ;

- **activités civiles** : plus d'entreprises présentes, notamment sur la maintenance aéronautique et plus de marchés accessibles et valorisés dans le cadre des deux manifestations.

Ce positionnement dual est un des éléments clés pour conserver l'avantage comparatif que donne le savoir faire issu de la défense au secteur industriel de l'agglomération. Par ailleurs, il est prévu lors de cette nouvelle édition de s'ouvrir à la maintenance aéronautique civile (appelée MRO). Ainsi, cet événement prévoit la création d'une convention internationale des acheteurs du MRO « Club des acheteurs du MRO ».

### 3. Les cibles de la manifestation

La manifestation ADS Show Europe s'adresse aux :

- Visiteurs, donneurs d'ordres :
  - Les services en charge de soutenir les armées françaises, gendarmerie, sécurité civile, douanes, etc ;
  - Les services achats des armées européennes et internationales ;
  - Les services achats des grands groupes partenaires.
- Prestataires :
  - Les maintenanciers privés et étatiques ;
  - Les logisticiens ;
  - Les fournisseurs et équipementiers ;
  - Les prestataires de services ;
  - Les organismes de formation.

### 4. L'intérêt du projet pour la Communauté urbaine de Bordeaux

La manifestation ADS Show s'inscrit pleinement dans le cadre de la promotion des filières industrielles de notre territoire. Il est important que la CUB s'y inscrive afin de capter les projets économiques qui pourraient en découler. Le succès de la première édition démontre que le prochain salon peut véritablement franchir un palier et s'inscrire durablement comme un salon important de la maintenance aéronautique en Europe.

## III/ Présentation de la manifestation UAV Show :

### 1. Bilan des deux premières éditions (2010 et 2012)

La première édition de l'UAV show en septembre 2010 avait rencontré un succès certain comme en témoigne les chiffres suivants :

- Présence de 56 exposants dont 10 sociétés européennes et 5 grands groupes référents du domaine des drones,
- 950 visiteurs de toute l'Europe (Espagne, Suisse, Belgique, Allemagne, Grande-Bretagne, etc),

- Plus de 1 000 sollicitations de rendez-vous d'affaires,
- Cycles de 8 conférences par des intervenants nationaux.

Enfin, l'organisation de démonstrations dynamiques en espace « libre » avait bénéficié d'un large succès avec plus de 250 spectateurs et d'une couverture médiatique significative auprès des médias télé nationaux, de la presse nationale et régionale.

La deuxième édition de l'UAV show en 2012 avait, quant à elle, connu une montée en puissance significative avec la présence de près de :

- 1 600 visiteurs (de plus de 20 nationalités dont USA, Australie, Pays du Golf,...) ;
- 70 entreprises exposantes (de 6 nationalités différentes dont Japon) ;
- 403 participants aux démonstrations du Camp de Souge ;
- 441 rendez-vous planifiés ;
- 8 conférences et démonstrateurs ;
- 12 machines en vol.

## 2. Ambitions de l'édition 2014 de l'UAV Show

Les objectifs sont de :

- **Positionner l'évènement sur le segment des drones sans limites de taille et de poids** ; et en traitant toute la chaîne de valeur, en allant des problématiques de conception jusqu'à la maintenance ;
- **Elargir à tout type d'application.**

Les ambitions sont donc de :

- **Renforcer l'attractivité du territoire et consolider les collaborations commerciales** ;
- **Développer le rayonnement du salon en l'associant à ADS Show**, permettant une visibilité globale plus forte et le développement de synergies (organisation simultanée sur la BA 106, mise en commun des espaces de conférence, offre commerciale commune pour plus de pertinence auprès des profils intéressés par les deux évènements,...) ;
- **Capitaliser sur le positionnement de l'Aquitaine et de la Métropole Bordelaise** en tant que terre d'accueil de référence sur les systèmes de drones.

Outre la présence du cluster drone AETOS (en partenariat avec Thalès), le projet CESA (centre d'essais et de services dédié aux essais en vol et au développement de systèmes autonomes) et la zone d'essai du camp de Souge portés par Bordeaux Technowest, les principaux acteurs de la filière des drones se trouvent déjà au sein du territoire communautaire :

- Richesse du tissu universitaire avec la présence de l'Enseirb (Club Drone) et du Labri (géo-localisation, capteurs) à Talence, l'Ima (maintenance, systèmes embarqués et automatisme) à Mérignac ;

- L'implantation de grands donneurs d'ordre comme EADS (matériaux issus de la recherche spatiale), Thales (centrales inertielles, etc), le Groupe Safran, Dassault Aviation ;
- Un vaste réseau de PME-PMI innovantes (I2S, Fly-n-Sense, Helileo, M3 Systems, 360° Uav, Scan Copter, Aérodrone, Be Tomorrow, etc).

La présence d'une zone d'essais pour drones civils (camp de Souge à Martignas-sur-Jalle) qui confère un avantage unique en France dans la mise au point, la production et les tests en condition réelle des aérodynes.

#### **IV/ Plan de financement global des deux évènements :**

Le budget prévisionnel proposé pour l'organisation de ces deux manifestations s'élève à 1 735 000 € HT. La Communauté urbaine de Bordeaux est sollicitée pour un montant de 135 000 € HT, soit un montant similaire à celui dédié en 2012 au soutien des deux manifestations, alors que le budget global des deux manifestations a augmenté. La part de subvention publique passe ainsi de 47 % à 35 % entre 2012 et 2014 (et de 11 % à 8 % pour la Cub).

Ce soutien financier est prévu au budget 2014.

<b>Ressources</b>	<b>Montant</b>	<b>Emplois</b>	<b>Montant</b>
<b><u>Ressources privées :</u></b>			
Officiels	260 000	Communication valorisation	373 100
Premiums	336 000	Développement commercial	305 000
Classique 12	212 000	Logistique	797 400
Village PME	102 500	Restauration animations	134 500
Communication	74 500	Coordination suivi financier	125 000
Démonstrations extérieures	135 000		
<b><u>Ressources publiques :</u></b>			
Conseil régional d'Aquitaine	215 000		
Feder	215 000		
Cub	135 000		
Ville de Mérignac	50 000		
<b>Total :</b>	<b>1 735 000</b>	<b>Total :</b>	<b>1 735 000</b>

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

## **Le conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le régime communautaire n°E1/90-NN/120/90 du 03/07/1991 qui permet le soutien public aux actions collectives en faveur des PME,

**VU** la délibération n°2011/0156 du conseil de la Communauté Urbaine de Bordeaux en date du 25 mars 2011 relative au schéma métropolitain de développement économique,

ENTENDU le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** la demande de subvention de la société Congrès et Expositions de Bordeaux à hauteur de 135 000 € HT pour l'organisation des deux manifestations « Aéro-Défense Support Show » et « UAV Show » qui se dérouleront conjointement les 9, 10 et 11 septembre 2014 est recevable dans la mesure où :

- Cette action s'inscrit dans l'axe « Industrie : Aéroparc, Chimie, Logistique » et plus particulièrement dans l'action 2.1 : Marketing industriel « Spécifier et promouvoir les filières industrielles de la métropole » du Schéma Métropolitain de Développement Economique,
- Ces deux manifestations contribuent à impulser une réelle dynamique autour des composantes du MCO aéronautique de Défense et des drones sur la Métropole Bordelaise,

## **DECIDE**

**Article 1** : d'attribuer une subvention de 135 000 € HT à la société par actions simplifiées Congrès et Expositions de Bordeaux pour le soutien à l'organisation des manifestations « ADS Show et UAV Show » qui se dérouleront les 9, 10 et 11 septembre 2014.

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine à signer la convention ci-annexée, contenant les conditions de règlement de la subvention communautaire.

**Article 3** : la subvention précitée sera imputée sur le budget de l'exercice 2014 ; chapitre 65, article 6574, fonction 90, CDR BD00, opération 05P098O003, subventions aux organismes de développement économique.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 11 juillet 2014,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. JOSY REIFFERS